le pavillon
de l’architecture

Maison de l’Architecture en Nouvelle-Aquitaine



POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE AU PAVILLON DE L’ARCHITECTURE ?

Le Pavillon de l'architecture est un acteur engagé dans la diffusion de la culturel architecturale et l’échange interprofessionnel.

L'association organise des conférences, des visites et des débats ouverts à tous : professionnels du cadre de vie, étudiants, curieux d’architecture ou citoyens intéressés par le paysage, l’urbanisme et les enjeux de société.

Devenir partenaire du Pavillon de l’architecture vous permet de bénéficier de 2 évènements dédiés dans l’année tel que :

+ Une rencontre ou une présentation de produit au Pavillon à Pau ou à Arkinova à Anglet
+ Une visite de projet ou d’usine

Votre adhésion apporte un soutien moral et financier essentiel au développement de nos actions. Elle est indispensable pour la pérennité de notre association.

Pavillon de l’architecture
Léa Maris - chargée de mission
06.16.99.32.23 - contact@pavillondelarchitecture.com
www.pavillondelarchitecture.com

bulletin d’adhésion
année 2027

INFORMATIONS DE L’ADHÉRENT·E

Nom :

Prénom :

Profession :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

CHOIX DE LA FORMULE DE PARTENARIAT

☐ Palier 1 (CA< 6M€/an) : de 500 € à 1 400 €

☐ Palier 2 (CA> 6M€/an) : de 1 500 € à 3 000 €

☐ Partenaire Mois de l’architecture : 1 000 €

La cotisation en tant que partenaire industriel ouvre l'adhésion de chacun de vos salariés.

RÈGLEMENT DE VOTRE COTISATION 2027

☐ Par chèque à l’ordre du Pavillon de l’architecture

☐ Par virement bancaire - FR76 1090 7004 4300 0402 5566 449

le pavillon de l’architecture
maison de l’architecture en Nouvelle-Aquitaine

3 place de la monnaie
64000 Pau

contact@pavillondelarchitecture.com
www.pavillondelarchitecture.com